



Sous -location illegale d'un appart hlm

Par **swahyna**, le **28/05/2008** à **16:59**

Je suis en colocation depuis 1 an et lorsque je suis renté dans l'appart la proprio m'a dit qu'elle nous donnerais les quittance.

Elle vit à l'étranger et depuis des mois je lui demande les quittances, en fouillant dans les papiers j'ai découvert qu'en fait c'est un appart hlm la proprio n'est que locataire et que je suis en toute illégalité.

Je suis au chômage actuellement et je n'ai pas les moyens de partir de suite et je ne sais pas quoi faire et vis dans la crainte d'être expulsée.

Si je pouvais avoir vos conseils j'apprécierais vraiment.
Merci d'avance pour votre aide.

Par **Jurigaby**, le **28/05/2008** à **17:28**

Bonjour.

Malheureusement, vous êtes dans le vrai et il n'y a rien qui puisse vous sauver.

Par **frog**, le **28/05/2008** à **17:29**

En même temps, *pas vu, pas pris...* Pour qu'il y ait expulsion, il faudrait déjà que l'organisme

HLM soit au courant.

Par **Jurigaby**, le **28/05/2008** à **17:30**

Oui, effectivement mais cela allait de soit !